

Un (tout petit petit) bon point pour Retailleau !!

écrit par Antiislam | 2 mai 2025



Les amis commentateurs de « Résistance Républicaine » sont divisés sur Retailleau :

« Retailleau-c'est-du-pipeau » ou « Retailleau-vrai-anti-islamos » ???

J'avoue être du camp des sceptiques : nous avons trop vu, depuis 40 ans, les « durs » servir de rue de secours aux « tout mous » pour que la configuration de Retailleau sous Macron n'inspire guère la confiance.

C'est ce que nous explique le grand Z, depuis des années , en substance :

Des bataillons d'électeurs patriotes se retrouvent à élire des Centristes européistes, voire mondialistes.

Pourtant, ne boudons pas notre plaisir, sur un tout, petit, petit pas effectué par Retailleau.

J'ai souvent relayé, ici, les tweets du compte X, « les Dômes et les Minarets » , compte tenu par un musulman fanatique, Brahim Zardoua.

Ce type est né au Maroc en 1984, il a immigré en France pour y faire des études d'ingénieur-chimiste.

Son CV mentionne des « voyages humanitaires » (sic) dont la nature ne fait guère de doute, à mes yeux :

Voyages Humanitaires:

Maroc, Espagne, Allemagne, Pays-Bas.

*Membre de l'Association Azekka France-Maroc
(Association d'aide au développement*

Bien loin de remercier la France qui lui a permis ce parcours, il déverse sa haine à jets continus contre la France, Israël , les chrétiens, les Juifs ...

Tout cela, accompagné des hurlements de victoire des premières étapes de la conquête:

<https://www.desdomesetdesminarets.fr/2023/01/21/cette-eglise-de-1886-va-devenir-lune-du-plus-grandes-mosquees->

[des-etats-unis/](#)

Bruno Retailleau vient de geler ses avoirs comme le montre cette décision de justice :

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Arrêté du 2 avril 2025 portant application des articles L. 562-2

et suivants du code monétaire et financier

NOR : ECOT2505737A

Par arrêté du ministre d'État, ministre de l'intérieur, et du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique en date du 2 avril 2025, vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 562-2 et suivants, les fonds et ressources économiques qui appartiennent à, sont possédés, détenus ou contrôlés par M. Brahim ZARDOUA, né le 12 mai 1984 à Tamsamani (Maroc), ainsi que les fonds et ressources économiques qui appartiennent à, sont possédés, détenus ou contrôlés par des personnes morales ou toute autre entité elles-mêmes détenues ou contrôlées par M. Brahim ZARDOUA ou agissant sciemment pour son compte ou sur instructions de celui-ci, font l'objet d'une mesure de gel des avoirs pour une durée de six mois.

Voilà, indiscutablement, c'est un bon point pour Retailleau, il faut maintenant engager l'étape suivante : une procédure d'expulsion de ce totalitaire pour qu'il retrouve son village natal de Tamsamani au Maroc.

Nul doute que les chats-fourrés de la Justice française feront tout pour pourrir ce style d'initiative.

Pourtant, si l'on en croit les chiffres du rapport de Pierre Brochand, que j'ai relayé ci:

30% des immigrés en France posent de très, très graves problèmes à la société française.

Zardoua est de ces 30%.

Mais enfin pour un type comme Zardoua voir une fille en mini-jupe, un rabbin en kippa, une une de « Charlie Hebdo » est insupportable.

Arrêtons ce type de souffrances morales par un retour dans la sainte Oumma : Iquioussen, par exemple, est, maintenant, très heureux dans son Maroc natal.

Je ne vois pas du tout où est le mal, où est le crime abominable, que dénoncent nos chers amis Gauchistes avec hystérie, dans ce retour au pays.

Cela ne fait que des heureux : à commencer par les Français !

On voit donc que le redressement de la France va être très, très long et pour le moment ressemble à l'ange de Saint-Augustin s'efforçant de vider la mer avec un coquillage ...